

# Avant-projet de loi de programmation en faveur de l'égalité réelle outre-mer

## Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe a apprécié les différentes données qui figurent en annexe de l'avis, partage les constats et appuie les recommandations, en particulier celles sur les indicateurs de développement qui ont fait l'objet de débats particulièrement intéressants en section.

Le groupe de l'agriculture a apprécié la prise en compte de la diversité des situations en outre-mer : aucun territoire n'est identique et c'est particulièrement vrai pour le secteur agricole. Les modes de productions, les productions elles-mêmes, l'organisation du travail peuvent être très différents d'un territoire à l'autre.

Le groupe rejoint le rapporteur dans sa proposition de mettre en place des indicateurs adaptés aux spécificités de l'Outre-mer.

Le texte évoque que pourrait être calculé le taux d'aliments importés. Cela semble être une excellente idée. En Outre-mer, la dépendance vis-à-vis des produits de la métropole est souvent trop forte et empêche le développement d'une production locale. Pourtant, bien souvent, la qualité est au rendez-vous. Lors du dernier salon de l'agriculture, de très nombreux produits d'outre-mer ont été médaillés au concours agricole. Il faut sans doute, pour insuffler une plus grande dynamique, engager une plus forte modernisation des exploitations qui souffrent parfois d'un retard d'investissement ; il faut aussi encourager les filières à se structurer pour viser non seulement un approvisionnement local mais également une dynamique d'exportation. Cela contribuera à renforcer l'attractivité de notre secteur et surtout à mieux positionner économiquement nos territoires dans leur zone géographique.

Parmi les indicateurs qui sembleraient pertinents, le groupe souhaiterait citer également celui sur le foncier. En Outre-mer, les conflits d'usage sont plus nombreux et les tensions peuvent parfois être très vives.

L'indicateur sur l'artificialisation des sols tel qu'il est prévu aujourd'hui est insuffisant, il faudrait certainement l'enrichir de données complémentaires qui permettraient de bien mesurer l'état des difficultés dans ce domaine : statut des terres, modes de faire-valoir ou encore taux d'habitation.

Enfin, le groupe rejoint tout à fait la proposition d'un traitement particulier de Mayotte qui connaît aujourd'hui une situation difficile qui mérite une réponse en urgence.

Le groupe de l'agriculture a voté en faveur de ce texte.

